

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE SPECIAL CONSERVATEUR EXT
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000016086 Nombre de pages : 8

Epreuve : 101..... Matière : 04.68..... Session : 2020.....

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

"Le temps des territoires est revenu" proclamait Cécile Duflot, alors ministre de l'égalité des territoires et du logement en 2013. La question de l'aménagement du territoire est revenue en tête des priorités publiques et politiques ces dernières années, restaurant à travers des débats clivants comme celui qui oppose métropoles dynamiques et territoires dits « à perdre comme relégués ». Défini à l'issue de la Seconde guerre mondiale par Eugène Claudius-Petit à travers le Plan d'aménagement national (Poureau, 2003), la notion d'aménagement du territoire reposait sur l'idée fondamentale d'équilibre et d'égalité entre les territoires (Béhar, 2019).

Or, l'évolution du contexte politique (modification des structures d'administration des territoires (lo: NOTRe), reconfiguration du rôle et de la place de l'Etat, européanisation), les dynamiques sociales et économiques (métropolisation, numérisation, mondialisation) et les crises (économique, écologique) qui affectent la société française mettent en question la pertinence de ce cadre et invitent à la reconsiderer au profit d'une approche plus décentralisée et attentive aux interdépendances.

Dans quelle mesure les dynamiques contemporaines invitent-elles au passage d'un modèle de l'égalité des territoires, vertical et redistributif, à un modèle de adhésion des territoires plus horizontal et coopératif ?

Après avoir souligné les changements de fond qui affectent, de manière différenciée, les territoires et les défis qu'ils imposent au modèle de l'égalité des territoires, nous constaterons le passage, progressif et inabouti, vers une conception de l'aménagement centrée sur la adhésion des territoires.

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE SPECIAL CONSERVATEUR EXT
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000016086 Nombre de pages : 8

I) Une recomposition du territoire national sous l'effet de dynamiques multiples.

La société française se transforme rapidement sous l'effet dynamiques multiples qui ne sont pas sans effets sur les territoires et les modes de gouvernance. Des crises économique et écologique imposent par ailleurs une anticipation des défis actuels et à venir. La recomposition du territoire peut se constater à travers trois dimensions principales.

En premier lieu, on constate une transformation de la place de l'Etat au sein de l'architecture institutionnelle. Ses modes d'interaction et d'intervention dans les territoires se sont modifiés en premier lieu sous l'effet de la décentralisation. L'Etat tend ainsi à devenir un partenaire et à privilier une logique contractualiste (contrats régionaux) avec les acteurs locaux. Son action s'opère selon une logique de concentration des moyens humains (réorganisation des services publics) comme le souligne le Cadre des Comptes mais aussi financiers (allégage des politiques publiques prioritaires). L'Etat français inscrit également son action dans un cadre européen (Dujardins, 2017) qui réorganise les outils et les moyens de l'action publique.

Ensuite, les territoires français connaissent des changements économiques et démographiques profonds. La désindustrialisation a creusé les inégalités entre les territoires comme le rapporte le Commissariat général à l'égalité des territoires. On observe ainsi d'importantes disparités régionales entre le Nord, l'Est et le Centre plus en difficulté que l'Ouest et le Sud du pays. La métropolisation constitue un phénomène majeur des dernières décennies, d'accroissement de leur poids économique et de visibilité qui leur a été donné par la loi (MAPTAN, 2015) en fait les acteurs de la "globalisa-

tion du local" (Béhar, 2019). Leur développement n'en a pas moins inquiété les territoires moins dynamiques et les villes plus modestes soulignant le risque de creusement des inégalités territoriales, même si l'apparition de ces inégalités, notamment en matière de services publics, ne se vérifie pas toujours (Car des comptes).

Eufin, la troisième dynamique centrale est aujourd'hui le développement du numérique. Celui-ci est perçu comme un objectif central du développement des territoires comme au lancé le dossier de presse du déplacement du premier ministre Tous connectés, et comme un enjeu de réorption des inégalités territoriales. Il permettrait en effet de faciliter l'accès aux services publics tout en renforçant l'objectif de concentration des moyens humains et financiers des acteurs publics. Mais ces dynamiques de recomposition ne sont pas sans effet sur la conception historique de l'aménagement du territoire en France.

II) Une révision en question du paradigme de l'égalité des territoires

La conception limitée d'Éugène Claudius-Petit fait aujourd'hui l'objet d'une révision en cause. Le récit offert par cette approche et les options politiques qui en dévoilaient sont questionnés même si des échos contemporains demeurent.

Le modèle de l'égalité des territoires a survécu depuis 1950 et surtout pendant les Trente Glorieuses de récit et de référence commun en matière d'aménagement du territoire (Béhar, 2019). Centré sur l'égalité des places, il serait de soi-disant modèle républicain français. Adossé à l'implantation massive et l'action volontariste de l'Etat, il tentait de mettre en œuvre la maxime selon laquelle l'égalité des citoyens passe par l'égalité des territoires.

Cette option intellectuelle a conduit les autorités à conduire des politiques dont le but était le rééquilibrage entre les territoires. Ce choix prenait appui sur des structures locales pour organiser une "redistribution".
31/5..

"en cascade" comme l'appelle Daniel Behar. Cette forme d'action publique était tout à fait sensiblement en matière de politique de la ville qui visait en priorité la pauvreté monétaire et non les singularités locales.

Mais cette vision n'a pas disparu dans l'approche de l'aujourd'hui du territoire. Profondément accrue, elle se constate dans le choix des mots de Gérôme Duflos (2013) qui valorise fortement la notion d'égalité dans son action ministérielle. De la même manière, c'est vers l'Etat que nombre d'acteurs se tournent pour traduire les grands projets d'avenir qui font aujourd'hui débat notamment sur le plan écologique. L'avenirage d'Europa city dans le Val d'Oise est à cet égard révélateur (Garrigues, 2019). Enfin, si cette orientation politique n'a pas disparu, c'est également visible dans le rapport des élus locaux à l'Etat perçu comme le dispensateur de ressources face auxquels les territoires seraient en concurrence, alinéant ainsi une "guerre des lieux" (Estibe, 2019). Cette orientation centrée sur l'égalité des territoires a tendu à niveler la singularité des territoires et la différenciation des territoires locaux en pleine mutation.

III Vers une politique de cohésion des territoires.

La question de la cohésion des territoires a émergé depuis quelques années et a permis de mettre à l'agenda de l'enjeu de la différenciation territoriale le passage symbolique du ministère de l'égalité des territoires à celui de la cohésion des territoires en 2017 en témoigne. Cette approche offre une vision plus complexe des territoires et modifie leurs interactions.

L'idée de cohésion des territoires offre une vision plus dense et plus nuancée des réalités territoriales. Plutôt qu' d'opposer métropoles et espaces ruraux (Estibe, 2019), il convient plutôt de constater leurs synergies. Philippe Estibe cite ainsi la notion de "systèmes productivo-résidentiels" pour caractériser les métropoles.

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE SPECIAL CONSERVATEUR EXT

Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE

N° Anonymat

: A000016086

Nombre de pages : 8

Epreuve : ... Matière : ... Session : ...

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

polos et des relations qu'elles entretiennent avec leur environnement. De la même manière, la lac des comptes souligne que l'opposition territoires délaissés / territoires dynamiques ne saurait suffire au cadre de l'action publique. La notion de cohésion des territoires implique donc un changement de vision en matière d'aménagement du territoire.

de changement d'approche se matérialise aussi en termes d'actifs et d'instruments d'action publique. Le CGET insiste l'importance des lieux qui unissent les territoires et la nécessité de combiner solidarité redistributive et coopération. Le CGET mentionne dans son rapport les six facteurs de cohésion : solidarité, qualité de vie, coopération, capital social, empowerment des territoires, transition socio-environnementale. Pour atteindre ces objectifs, deux actifs peuvent être mobilisés. En premier l'ingénierie doit être repensée en s'orientant vers une logique de partenariat et la construction de schémas directeurs (SDAASD, SRANDDET). En second lieu, il importe de remobiliser la notion de prospective (Ginibrire, 2019) en l'adaptant aux enjeux contemporains et en l'avant à la démocratie participative et à la dimension européenne de l'action publique. Reste à savoir si cette prise en compte des interdépendances dans la notion de cohésion sera à même de bâti un nouveau récit collectif de la société métropolitaine face au mythe de l'égalité des territoires.

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE SPECIAL CONSERVATEUR EXT
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000016086 Nombre de pages : 8

